

Année scolaire 2023-2024
E SÉANCE

Conseil D'établissement de l'école de la Clé-du-Boisé

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le 17 juin 2024 au Mikes à 18h06

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

Représentants (parents)

Pascal Goyette
Sébastien Michaud
Éric Lavoie
Nancy St-Laurent
Lucie Carolle Kenmogne

Parents substitués

Aurélie Morelle

Membres du personnel

Kathleen Côté, directrice
Sarah Cloutier directrice adjointe
Sylvain Richard, enseignant
Philippe Larue, enseignant
Sébastien Levasseur Desrosiers, enseignant
David-Alexandre Méthot, Tech. en loisirs
Marie-Pier Poulin, psychoéducatrice

Représentant de la communauté

Élyse Lemay, Maison des jeunes

Absent(e)

Marie-Josée Béland, parent substitut

1 Préliminaires

1.1 Ouverture de la rencontre

Le quorum est respecté.

CE23-24-35

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Richard, appuyé par monsieur Sébastien Levasseur-Desrosiers et **résolu** d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-36

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024.

Les présences sont modifiées ; madame Lucie Carolle Kenmogne est inscrite comme étant présente, mais elle était absente.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lavoie, appuyé par monsieur Sébastien Michaud et **résolu** d'adopter le procès-verbal de la réunion.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal

2 Points d'approbation :

CE23-24-37

2.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Côté présente le plan de lutte; le plan d'action qui vise la diminution de la violence verbale, les moyens qui seront mis en place, etc.

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Carolle Kenmogne, appuyé par madame Marie-Pier Poulin et **résolu** d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-38

2.2 Rapport annuel du CÉ

Monsieur Pascal Goyette présente le rapport annuel du conseil d'établissement et il remercie les membres du personnel de l'école et les membres du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur David-Alexandre Méthot, appuyé par monsieur Sébastien Levasseur-Desrosiers et **résolu** d'adopter le rapport annuel du CÉ.

ADOPTÉ à l'unanimité

3 Point d'approbation

CE23-24-39 3.1 Matériel didactique COOPSCO et facturation 5e/6e année

Madame Côté informe qu'il y aura une classe de 5-6e année composée de 5 élèves de 5e année et 19 élèves de 6e année. Un sondage a été envoyé aux parents afin d'offrir l'accès à cette classe de façon volontaire. L'enseignante choisie pour cette classe est madame Nathacha Gaudreault et une mise à jour de la liste du matériel didactique et de la facturation de cette classe multiniveau.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lavoie, appuyé par monsieur Sébastien Michaud et résolu d'adopter la liste de matériel didactique et la facture de la 5-6e année.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-40 3.2 Projet d'activités

Madame Côté nomme que l'activité de vélo, prévue cette semaine pour les élèves de 5e année, a été modifiée considérant la chaleur. Ils se dirigeront aux jeux d'eau du parc des Grandes-Pointes. Aussi, les élèves de 6e année qui iront à en sortie à la Ronde auront accès à des stations d'eau sur le site et ils pourront entrer leur bouteille d'eau. Mme Côté présente le projet d'activités proposé par madame Nathacha Gaudreault et qui consiste en une vente d'objets promotionnels qui servira de financement pour la cour d'école.

IL EST PROPOSÉ par monsieur David-Alexandre Méthot, appuyé par madame Nancy St-Laurent et résolu d'adopter le projet d'activités.

ADOPTÉ à l'unanimité

4 Points d'information

4.1 Activités de fin d'année

Monsieur David-Alexandre Méthot présente les activités réalisées en juin; sorties à Québec, à la Ronde et au village vacances de Valcartier ainsi que le Gala méritas.

4.2 Gala

Monsieur David-Alexandre Méthot fait part du succès du Gala Méritas. Il y avait plus de onze numéros. Les parents nomment que leurs enfants ont apprécié les activités. Monsieur Sébastien Michaud a questionné la provenance des bourses de 250\$. Madame Côté nomme que c'est la députée Martine Biron qui a remis des bourses aux écoles secondaires.

5 Rapport des comités

5.1 Représentant au comité de parents

Madame Lucie Carolle Kenmogne fait un retour sur les trois dernières rencontres du comité de parents. Elle nomme qu'il y avait une place vacante dans le deuxième district. Un des sujets abordés était le temps d'écran à l'école. L'OBNL Méditation au lever de soleil propose « Rendez-vous dans ma cabane » dans les écoles en lien avec la gestion du stress et la proposition est actuellement à l'étude. Une résolution a été proposée au CSSDN en lien avec les dates d'acceptation

dans les écoles secondaires. Un arrimage a été proposé concernant la date limite des réponses. Madame Lucie Carolle Kenmogne fait part d'un témoignage touchant d'un parent qui a un enfant avec des besoins particuliers. Un camp en littérature organisé par les maisons de la Famille sera proposé encore une fois pendant l'été 2024. Elle ajoute qu'elle représente la Fondation Musique en tête et ils sont à la recherche d'un enseignant de violon.

5.2 Personnel de l'école

Madame Côté souligne le prix reçu par la Maison des jeunes au Gala des Pléiades.

6 Questions diverses

Madame Aurélie Morelle propose les services d'un traiteur. Elle ajoute que le service est utilisé à l'école la Chanterelle et est apprécié des parents. Madame Lucie Carolle Kenmogne annonce que c'est la fin de son mandat. Madame Côté explique la procédure pour se représenter l'année prochaine. Madame Elyse Lemay de la Maison des Jeunes annonce que Kim Fauchon, psychoéducatrice, assistera aux rencontres à sa place l'année prochaine. Elle sera représentante comme membre de la communauté au sein du comité de la CSSDN. Monsieur Éric Lavoie demande si les élèves de 5e année de l'école Plein-Soleil auront accès aux activités parascolaires. Madame Côté confirme qu'ils auront accès aux activités, mais qu'il reste à confirmer le transport entre l'école Plein-Soleil et l'école la Clé-du-Boisé. Monsieur Éric Lavoie nomme que des parents se questionnent sur le futur de la Clé-du-Boisé. Madame Côté confirme qu'il n'est actuellement pas question d'un changement d'orientation pour l'école qui restera une école de 3^e cycle primaire et 1^{er} cycle secondaire.

7 Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

Fin de l'assemblée à 19h12



Kathleen Côté, Directrice